

QUOI DE NEUF ?

à Aulnay sur Mauldre

8 Mai 2020

Le ballet des masques

Depuis l'annonce du déconfinement, les confections de masques fleurissent, toutes sortes de modèles et de bonnes idées circulent sur le net. Bref on s'y perd !

C'est donc une bonne chose que le gouvernement par une note d'information interministérielle du 29 mars, mise à jour le 26 avril 2020, précise les catégories, les utilisations et les conditions de ventes des masques

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masques-grand-public>

Qu'en est-il des masques solidaires d'Aulnay ?

Au début du confinement, voici bientôt 8 semaines, nous nous sommes interrogées :

- Que faire pour lutter à notre niveau contre cette maladie ?
- Comment faire preuve de solidarité en cette période déroutante ?

Sachant coudre, nous avons alors pensé que nous pourrions être utiles à notre village en réalisant des masques de protection.

Nous avons réfléchi avec le Docteur Valérie Bivas qui habite Aulnay et travaille au SAMU de Versailles.

Sur ses conseils, nous avons acheté du tissu sur un site spécialisé en matériel médical.

Il s'agit de polypropylène non-tissé hypoallergénique, solide et très doux au toucher.

Il peut être lavé en machine, sans adoucissant, à 60° pendant 30' en respectant les recommandations de l'AFNOR.



C'est ainsi qu'a commencé la confection de masques solidaires, remis à ceux qui en ont demandé, sans distinction et sans condition particulière. A ce jour, nous avons réalisé et offert 500 masques : 180 jetables, 320 lavables. D'autres personnes ne sachant pas coudre ont souhaité s'associer à notre action en constituant une cagnotte pour aider à l'achat du matériel nécessaire. A cause des délais de livraison plus

longs, nous avons souvent frôlé la pénurie, mais d'autres nous ont dépannées en fil, en élastiques...

Si vous en avez encore besoin, n'hésitez pas... il suffit de nous laisser le temps de coudre.

Joëlle, Karin, Liliane, Myriam, & Gilberte



Souvenons-nous

Le 8 mai 1945 est la date de deux événements historiques :

- la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie
- la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Depuis 1985, la date du 9 mai est également fêtée dans les pays de l'Union européenne en hommage à un autre événement. Il s'agit de la déclaration* de Robert Schuman le 9 mai 1950, proposant une nouvelle forme de coopération entre les nations du continent européen.

Cette déclaration allait déboucher sur la création, en 1951, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) regroupant l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Le 8 mai 2020, les commémorations se feront sans public, avec des dépôts de gerbes par les préfets et les élus. Les Français sont invités à pavoiser leurs balcons ou fenêtres aux couleurs de la France.

Normes AFNOR : Comment laver et sécher son masque ?

Il convient d'éviter tout contact entre un masque barrière souillé (à laver) et des articles vestimentaires propres. La personne chargée du lavage devra se protéger pour manipuler les masques souillés s'ils ne sont pas dans un sac hydrosoluble.

Il est recommandé avant tout lavage des masques de nettoyer si possible son lave-linge, en procédant à un rinçage à froid avec de la javel ou de le faire tourner à vide à 60°C ou 95°C sans essorage.

L'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée. Le cycle complet de lavage (mouillage, lavage, rinçage) doit être de 30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°C.

Il est recommandé un séchage complet du masque dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage. Les masques barrières ne doivent pas sécher à l'air libre. il convient d'utiliser un séchoir et de nettoyer les filtres du sèche-linge (et se laver les mains après)

Les masques doivent être séchés complètement (c'est-à-dire toutes les couches à cœur), voire sur-séchés.

Les masques sont lavables 20 à 30 fois.

Attention : En cas de détection de tout dommage du masque (moindre ajustement, déformation, usure, etc.), il doit être jeté.

La Guerre de Crimée

La Guerre de Crimée (1853-1856) fut une guerre entre la Russie impériale et l'empire Ottoman.

Le conflit eut pour principale scène la Mer Noire.

Suite à un conflit à Bethléem, alors sous domination ottomane, entre chrétiens latins - protégés par la France - et orthodoxes - protégés par la Russie - les relations entre la Russie et l'empire Ottoman s'envenimèrent jusqu'à la déclaration de guerre.

Toutefois cette querelle de moines dans les églises des lieux saints est un prétexte, les véritables raisons sont les ambitions de la Russie, désireuse de s'annexer Constantinople et les Détroits, c'est-à-dire d'accéder à la Méditerranée. Le tsar fait occuper les principautés moldo-valaques (juillet 1853). L'empire Ottoman déclare alors la guerre à la Russie le 4 octobre 1853.

Les Français et les Britanniques, puis les Sardes (Piémontais), s'allièrent aux Ottomans. Plusieurs jeunes hommes de la vallée de la Mauldre y participèrent.

La flotte turque est détruite par l'escadre russe dans le port de Sinope, le 30 novembre 1853.

Pour débloquer la situation, les alliés décidèrent de débarquer en Crimée et d'attaquer le principal port russe de cette mer, Sébastopol.

Le départ des troupes pour le front s'effectuait à Varna (dans l'actuelle Bulgarie). Mais Varna fut frappée par une épidémie de choléra rapportée du sud de la France par les troupes françaises. Isidore MARGAT, fusilier au 50^e régiment de ligne, né le 17 septembre 1832 à Jumeauville mourut le 8 août 1854 à l'hôpital temporaire des cholériques à Varna.

Après leur débarquement en Crimée le 14 septembre 1854, les alliés vainquirent les Russes à l'Alma (20 septembre), mais préférèrent mettre le siège devant Sébastopol.

Les Russes durent saborder leurs navires et utiliser leurs canons comme artillerie additionnelle ainsi que leurs équipages comme troupe à terre. L'amiral Nakhimov fut mortellement blessé à la tête par un franc-tireur, et mourut le 30 juin 1855.



Le 8 septembre 1855, la tour Malakoff, position clé de la ville, tombe aux mains des Français dirigés par le maréchal Patrice de Mac-Mahon, devenu célèbre notamment pour cette victoire au cours de laquelle il prononça son fameux « J'y suis ! J'y reste ! », entraînant la chute de la ville. Auguste PEROT né le 12 juillet 1828 à Maule, adjudant au 57^e régiment de ligne, fut tué d'une balle le 8 septembre 1855 pendant le combat sous Sébastopol.

Jean Baptiste VIGNERON, fusilier au 31^e régiment de ligne, né le 5 juillet 1834 à Bazemont mourut du scorbut à l'hôpital militaire de Pera à Constantinople le 20 février 1856.

Avec l'accession d'Alexandre II les pourparlers de paix commencèrent. Le traité de Paris, signé le 30 mars 1856, mit fin à ce conflit.

Un autre soldat français, Auguste Eugène LESIEUR, ne verra pas non plus la fin de la guerre. Fusilier au 44^e régiment de ligne, né le 19 août 1832 à Aulnay-sur-Mauldre, il décédera à Sébastopol le 10 mars 1856.

Jean-Yves

Texte tiré du site Histoire du monde

<http://www.histoiredumonde.net/-Guerre-de-Crimée-.html>

Note : Article publié par l'ACIME dans le BIF n°124 de juillet-août 2016

Cette semaine, point sur les applications

Je me distrais



un mois de BD gratuit
6000 titres à disposition, de Largo Winch à Blake et Mortimer en passant par Lucky Luke et les nombrils, bonne lecture.



RUZZLE ADVENTURE
Un bon petit jeu de lettres gratuit sur Android et



IOS.
DUEL QUIZ:
Jeu de questions de culture générale. Vous pouvez défier les membres de la famille ou les amis. Aie aie aie, dur de s'en défaire.



HEXAPARTY
Jeu de coloriage pour les plus jeunes. A l'image des puzzles vous choisissez une couleur et peignez une zone pour découvrir un animal ou une fleur.



GOOGLE ART&CULTURE
Visitez virtuellement 120 musées et archives du monde entier.

Restons à l'écoute avec « Quoi de Neuf ? »

Dans le contexte sanitaire actuel, ce bulletin vous est diffusé en version électronique. Pour n'en manquer aucun, vous pouvez nous indiquer votre adresse mail à utiliser pour vous l'envoyer : il vous suffit de nous écrire à notre adresse :

quoideneuf@mailo.com.

Vous pouvez aussi nous y transmettre vos remarques ou un article à publier : bienvenue par avance !

A la manière de... Madame de Sévigné

Jeudi, le 30ème d'avril de 1687

Surtout, ma chère enfant, ne venez point à Paris !

Plus personne ne sort de peur de voir ce fléau s'abattre sur nous, il se propage comme un feu de bois sec. Le roi et Mazarin nous confinent tous dans nos appartements.

Monsieur Vatel, qui reçoit ses charges de marée, pourvoie à nos repas qu'il nous fait livrer,



Cela m'attriste, je me réjouissais d'aller assister aux prochaines représentations d'une comédie de Monsieur Corneille « *Le menteur* »,

dont on dit le plus grand bien.

Nous nous ennuyons un peu et je ne peux plus vous narrer les dernières intrigues à la Cour, ni les dernières tenues à la mode.

« Les animaux malades de la peste »

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste [puisqu'il faut l'appeler par son nom]
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Heureusement, je vois discrètement ma chère amie, Marie-Madeleine de Lafayette, nous nous régalons avec les Fables de Monsieur de La Fontaine, dont celle, très à propos :

« *Les animaux malades de la peste* »

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ».

Je vous envoie deux drôles de masques ; c'est la grand'mode. tout le monde en porte à Versailles. C'est un joli air de propreté, qui empêche de se contaminer,

Je vous embrasse, ma bonne, ainsi que Pauline.



Proposé par Jean-Claude,

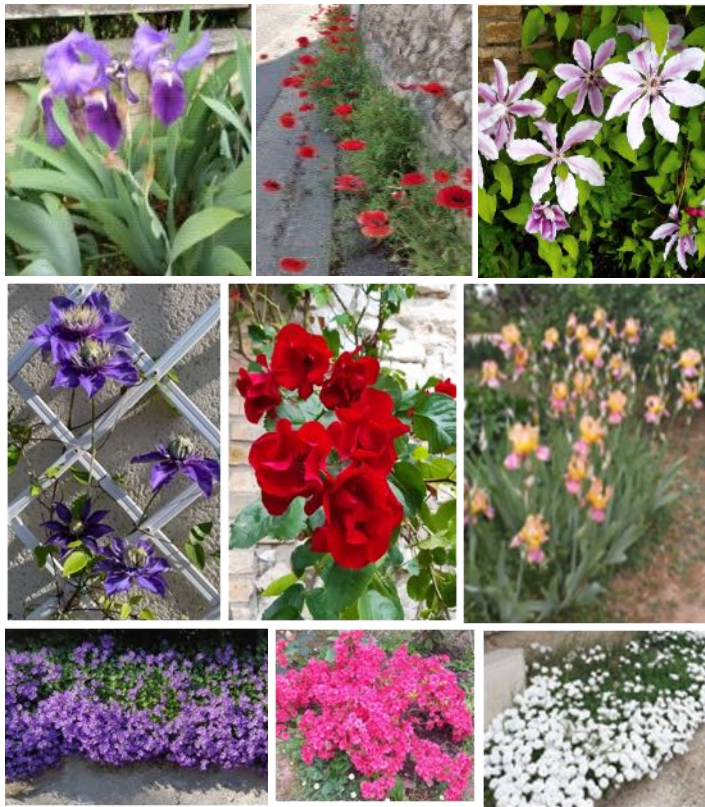
Pastiche circulant sur les réseaux sociaux

La morale de la fable :

« Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

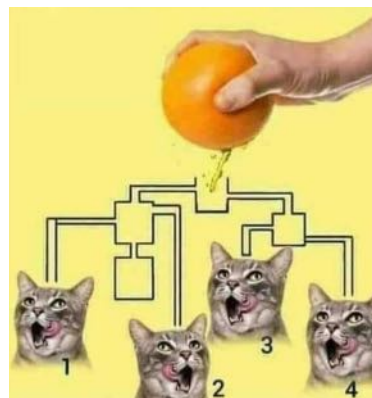
Extrait des Fables de Jean de La Fontaine

Le printemps à Aulnay



Enigmes

Combien de tigres voyez-vous ?

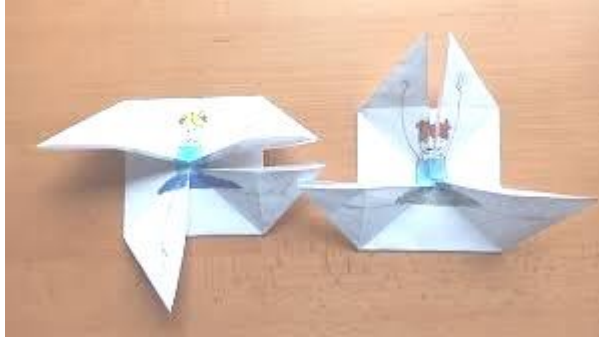


Réponses
dans le prochain
« *Quoi de neuf ?* »

Les réponses aux énigmes proposées dans notre précédent bulletin étaient les suivantes :

- Charade : cerf + paon = serpent
- Enigme : 15

Les réalisations du confinement : merci et bravo aux artistes !



Un chef à votre service

Depuis lundi, Laurent a repris les feux des fourneaux. N'hésitez pas ...

 **La Table du Petit Olivier** est à La Table du Petit Olivier.   
4 mai, 12:00 · Épône · 


[DRIVE OUVERT] Voici la 1ère carte 📄 de notre SERVICE DE VENTE A EMPORTER ! 🚗

Il n'est pas nécessaire de réserver 😊, venez directement au Restaurant de 11h30 à 14h et de 18h à 20h, du lundi au vendredi. (sauf jours fériés)


Les formules au choix 🍷 :

- || ENTRÉE + PLAT + DESSERT = 22€
- || ENTRÉE + PLAT ou PLAT + DESSERT = 18€
- || Entrée seule = 6€
- || Plat seul = 13€
- || Dessert seul = 6€

Boisson, café et vin* également disponibles à la vente à emporter.

Si vous souhaitez réserver c'est : par  latable@lepetitolivier.fr ou par  [30 99 01 48](tel:30990148).

✗ Zéro contact et des contenants transportables, pour une réception de votre commande pratique et en toute sécurité 😊

 L'adresse : La Table du Petit Olivier, Chemin des Etamière, 78680 Epône. Accès facile depuis la D113, parking gratuit sur place

Entrees
6€

- * Salade de Lentilles, concombre et feta.
- * Salade de jambon cru, châtaignes et tomates cerise
- * Chevre frais et no Toasts

Plats
13€

- * Penne Sauce Thai
- * Suprême de volaille aux pétales pommes grenouilles rôties.
- * Saumon Pesto légumes rôtis.

Desserts
6€

- * Riz au lait au citron vert
- * Financier Framboises Crème montée
- * Fondant au chocolat crème anglaise